



Enfant placé et je souhaite déménager

Par Cel

Bonjour,

Suite à un jugement mon fils aîné est placé chez ma mère, les 2 plus jeunes restent chez moi mais placés sous le conseil départemental. Je souhaite déménager pour me rapprocher de mon aîné car je vis loins de lui.

On m'a dit de me renseigner avant que si je déménage on me prendra mes 2 petits pour les placer. Est-ce vrai?

Par isernon

bonjour,

vous devez vous renseigner auprès du conseil départemental si votre projet de déménagement est compatible avec la situation de vos 3 enfants.

salutations

Par Cel

Oui je vais faire cela.

Je vous remercie pour votre réponse.